

MAIRIE DE COMPS SUR ARTUBY

Séance du :

11/11/2022

Date de la convocation :

28/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2022 _ 62	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt-deux et le 11 novembre à 10h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves — LAUGIER Lucette – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine

Absent excusé : LUCAS Aurore

Secrétaire de séance : TROIN François

Objet : Don de M. Olexandr BOGUSLAYEV pour la construction du réfectoire de l'école de COMPS.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Olexandr BOGUSLAYEV, nouveau propriétaire du Domaine de Cuiros, exprimant son souhait d'aider financièrement la commune, par un don de 10 000 € pour la construction du réfectoire de l'Ecole.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE**

-D'ACCEPTER le don de 10 000 € pour participer à la construction du réfectoire de l'Ecole.

-DE REMERCIER Monsieur Olexandr BOGUSLAYEV, pour son geste en faveur de la commune de COMPS.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 17 NOV. 2022
et publication le: 17 NOV. 2022

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

